

chandises; ce chiffre aurait été bien supérieur, n'eût été le danger de débarquer des cargaisons d'un poids supérieur au minimum.

La feuille de paie des travailleurs intermittents s'établit à environ un demi-million de dollars, et quelque 200 personnes sont employées. Depuis 1964, la Chambre de commerce de Corner Brook surtout a fait des instances auprès de tous les échelons de gouvernement en décrivant l'état déplorable des quais et l'effet qui en résulte sur l'économie de la ville et, de fait, sur toute la partie occidentale de Terre-Neuve.

Il est signalé dans le crédit que seulement \$200,000 sont affectés à la construction de nouveaux quais et aux installations de radoub en 1968-1969. Sauf erreur, toutefois, ces fonds viennent du ministère des Travaux publics pour le sondage des pilotes, les plans et d'autres travaux préliminaires. Il s'ensuit donc qu'avec ce montant il ne sera pas possible de commencer la construction la même année. Si cette construction n'est pas entreprise l'an prochain, j'aimerais faire observer au ministre que quelque 200 hommes perdront leur emploi et environ un demi-million de dollars en salaire. En outre, la perte de ce service aura de profondes répercussions sur la fourniture des biens et des services à toute la grande péninsule septentrionale.

Si le ministre responsable du développement régional est vraiment sincère en ce qui concerne son programme pour toutes les régions des provinces atlantiques, et étant donné que le ministre des Travaux publics collaborera sans doute étroitement avec ce ministère, je l'exhorte à tenir compte de ma requête, présentée en toute sincérité, et de prévoir des mesures d'urgence visant à assurer des fonds pour achever le programme de développement portuaire à Corner Brook et épargner au gouvernement les répercussions graves et inévitables, si ce programme n'était pas terminé l'an prochain.

Mme MacInnis: Monsieur le président, j'ai des renseignements à demander au ministre sur plusieurs points. Étant de la région de Vancouver, je me demande quels travaux doivent remplacer les travaux d'hiver. Je pense au nombre de chômeurs, beaucoup plus élevé en novembre et décembre derniers que durant les mêmes mois de l'année précédente; tout porte à croire que ce nombre s'accroîtra à nouveau pendant ces deux mois. Je me demande quel programme le ministre a en vue pour remplacer les travaux d'hiver, car cela sera sûrement nécessaire.

Il se souviendra que lorsque nous sommes venus ici au début de l'année, nous avons organisé une réunion d'un certain nombre de travailleurs des chantiers navals de Vancouver-Nord à propos de la construction navale, de la construction de bâtiments et de la fabrication. Nous avons été frappés de la forte proportion de gens congédiés à la venue de l'hiver. J'ai étudié le budget du ministère et je n'y ai trouvé aucun programme de travaux qui suffirait à donner du travail aux nombreux chômeurs qu'il y aura l'hiver prochain.

Quelques mots sur le deuxième point, Robert's Bank. Mon collègue, le député de Broadview, a rappelé que selon une déclaration récente de l'ancien ministre des Travaux publics, les terres menant aux lots de grève relevaient de la juridiction des provinces. Je me demande comment cela s'appliquera aux installations portuaires et autres attenantes à Robert's Bank. En d'autres termes, le ministre ne pourrait-il nous faire connaître en ce qui concerne Robert's Bank, comment la juridiction se répartira entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, quelles installations le gouvernement fédéral compte y construire et ce qui restera à la province, ou peut-être, dirai-je, ce que la province laissera au gouvernement fédéral. Il serait utile, selon moi, que nous soyons en possession de l'avis des juristes que le ministre des Transports nous assurait avoir demandé, relativement à la juridiction dans la question de Robert's Bank. J'aimerais voir le ministre éclairer la Chambre sur la juridiction de son ministère quant aux installations portuaires.

Récemment, alors que j'étais sur le littoral du Pacifique, j'ai entendu dire que le gouvernement provincial envisageait la construction d'un nombre important de ces installations et qu'il pourrait même les louer à bail à des sociétés étrangères. J'aimerais entendre ce que le ministre a à dire des installations portuaires de Robert's Bank

Autre point. Au début de l'année, j'ai reçu des lettres de l'Union internationale des travailleurs du service d'immeubles, qui a un bureau sur le littoral, au sujet d'un contrat de nettoyage qu'ils ont conclu avec le bureau de poste de Vancouver. Ils se plaignaient que le gouvernement fédéral n'ait pas adopté la politique consistant à n'accorder des contrats qu'aux firmes syndiquées, qu'il persistait à allouer le contrat au soumissionnaire dont le prix est le plus bas, sans se soucier des répercussions sur les conditions de travail des travailleurs intéressés.